



DEMANDE DE REMBOURSEMENT

UNIFORME/ÉQUIPEMENT D'ARBITRE

**DATE LIMITE* POUR FAIRE LA DEMANDE :
1^{er} OCTOBRE DE LA SAISON EN COURS**

**Toutes les demandes soumises après cette date seront refusées.*

Pour réclamer votre remboursement, vous devez suivre les 3 étapes suivantes :

- 1 Remplir le présent formulaire*
- 2 Écrire le nom et prénom de l'arbitre sur votre facture.
- 3 Envoyer facture et formulaire à : **remboursement@soccercsr.com**

Le CSR offre la possibilité à ses arbitres et juges de ligne âgés de 18 ans et moins, d'obtenir un remboursement se détaillant comme suit :

» Nouvel arbitre : jusqu'à 100\$ » Ancien arbitre : jusqu'à 50\$

Voici les 2 conditions à respecter pour avoir droit au remboursement :

- 1 Avoir fait l'achat d'uniforme(s) et/ou d'équipements (drapeaux, sifflet, etc.) sur notre nouvelle boutique en ligne [Conserver votre facture] : **www.diadora-roussillon.com** à l'onglet **Arbitres**.
- 2 Avoir officié **au moins 10 matchs** durant la saison d'été actuel.

Prénom et Nom de l'arbitre :	<input type="checkbox"/> Nouvel arbitre <input type="checkbox"/> Ancien arbitre	Date de naissance : JJ / MM / AAAA
Prénom et Nom du demandeur :		
Adresse du demandeur :		
✉ Courriel pour recevoir le virement :		
OU Numéro de cellulaire pour recevoir le virement :		

RÉSERVÉES À L'ADMINISTRATION

#identification _____	<input type="checkbox"/> Facture(s) jointe(s) et vérifiée(s)
Date reçue : JJ / MM / AAAA	Montant total du remboursement : _____ \$
Date de remboursement : JJ / MM / AAAA	Traité par : _____

*Suite au traitement, le remboursement sera effectué par virement interac via courriel ou cellulaire seulement.
Veuillez allouer de 2 à 4 semaines environ pour le traitement du remboursement. Merci.*